

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 3487

AMENDEMENT

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 12 TER

À l’alinéa 10, substituer au mot :

« supprimé »,

les mots :

« remplacé par la mention : « B. – » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.